



|   |              |
|---|--------------|
| Accusé de réception en préfecture         |              |
| 66221820040220241218-2500160160-160-      |              |
| Date de télétransmission : 19/12/2024     |              |
| Date de réception préfecture : 19/12/2024 |              |
| Nature de l'acte                          | Délibération |
| Matière de l'acte                         | 8.8.4        |

## CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DÉCEMBRE 2024

### QUESTION N°2024-160

#### URBANISME :

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE ENVIRONNEMENTALE – DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE PORTANT SUR UN PROJET D'AUGMENTATION DE LA CAPACITÉ JOURNALIÈRE D'UN FOUR VERRIER PAR LA SOCIÉTÉ ALPHAGLASS

#### RAPPORTEUR :

Monsieur Jean-Pierre LAMIRAND

Adjoint au Maire, aménagement du territoire, urbanisme, travaux, voirie & cimetières

#### Le conseil municipal,

**Vu**, le Code de l'Environnement,

**Vu**, le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu**, l'arrêté préfectoral portant ouverture d'une enquête publique environnementale en date du 23 septembre 2024 portant sur la demande d'autorisation environnementale portant sur le projet d'augmentation de la capacité journalière du four verrier par la Société ALPHAGLASS,

**Considérant**, la demande présentée par la Société ALPHAGLASS dont le siège social est situé 3 place de la gare – 60960 FEUQUIERES, en vue d'obtenir l'autorisation environnementale de procéder à l'augmentation des capacités journalières du four verrier exploité sur le site implanté Zone Industrielle du Hocquet – Avenue du Général de Gaulle – 62510 ARQUES,

La Société ALPHAGLASS envisage l'augmentation des capacités journalières du four verrier sur le site d'ARQUES en passant d'une production journalière de 415 tonnes à 480 tonnes. Cette augmentation concerne la rubrique ICPE 3330 (dont le seuil de l'autorité est fixé à 20 tonnes par jour).

Parallèlement à cette demande et ce projet, la société ALPHAGLASS souhaite positionner sur son site une installation de stockage et de distribution d'oxygène. Cet équipement permettra d'alimenter le four verrier et de diversifier sa capacité d'approvisionnement en oxygène, soit par le biais d'un réseau de distribution venant de l'extérieur (qui sera conservé), soit par la création de cette installation de stockage en interne. La station d'oxygène sera visée par le régime de la déclaration sous la rubrique ICPE 4725.

Ceci a amené la Société ALPHAGLASS à présenter une demande d'autorisation environnementale portant sur ce projet pour son site d'ARQUES, sous la forme prévue aux articles L181-5 à L181-8 du Code de l'Environnement relatif aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.

La demande a été présentée le 4 avril 2023 en Préfecture du Pas-de-Calais, et complétée les 19 juin 2023 et 28 février 2024.

Dans le cadre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, cette demande d'autorisation environnementale a été soumise à enquête publique par arrêté préfectoral en date du 23 septembre 2024, pour une période de 37 jours, du 21 octobre 2024 au 26 novembre 2024 inclusivement. Elle doit également faire l'objet d'un avis du Conseil Municipal.

Monsieur Roger VALET, Commissaire Enquêteur, était présent lors de permanences en mairie d'ARQUES afin de recevoir les observations que pouvait susciter cette demande d'autorisation environnementale.

Le contenu du dossier n'appelle pas d'observations particulières de la part de la commune.

**Après avoir entendu son rapporteur,**

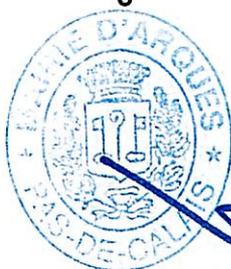
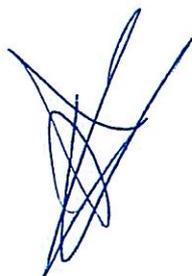
**ARTICLE 1 : EMET** un avis favorable à la demande d'autorisation environnementale portant sur le projet d'augmentation de la capacité journalière du four verrier par la Société ALPHAGLASS sur le territoire de la commune d'ARQUES.

**ARTICLE 2 : RAPPELLE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département, et de sa publication.

**DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :**

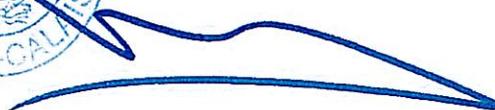
|                      |    |
|----------------------|----|
| - Votes favorables   | 24 |
| - Votes défavorables | 0  |
| - Abstentions        | 0  |

Le secrétaire de séance,  
Sébastien DUCHATEAU



Fait à ARQUES  
Le 16 décembre 2024

Le Maire,  
Benoît ROUSSEL



Acte administratif certifié exécutoire  
après réception en Sous-Préfecture  
**19 DEC. 2024** et publication ou  
notification le **19 DEC. 2024**  
Monsieur le Maire



Benoît ROUSSEL



**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS  
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER  
CANTON D'ARQUES

-----  
**VILLE D'ARQUES**  
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL**

**MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2024**

**Affiché le 17 décembre 2024**

L'An Deux Mille Vingt Quatre le 16 décembre 2024 à 17h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Poilu, sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le 10 décembre Deux Mille Vingt Quatre accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

**Effectif du Conseil Municipal :**

Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Thierry MERCIER – Corinne REANT - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER – Stéphanie BODDAERT - Joël DUQUENOY - Bernadette BAROUX – Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN - Isabelle CLABAUX - Johnny WALLART – Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Hélène FAYEULLE - Chloé KOCLEGA – Caroline SAUDEMONT - Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM - Alexandrina DA SILVA - Arnaud WILQUIN - Francis PRED'HOMME - Peggy VAN GOETHEM-MARECAU

**Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29**

**Nombre de présents ou représentés :**

- **21 présents** pour la question 2024-134, **22 présents** à partir de la question n°2024-135
- **5 absents non excusés**
- **2 absents excusés avec pouvoir**
- **0 absent excusé sans pouvoir**

**Chloé KOCLEGA ayant donné pouvoir à Jean-Pierre LAMIRAND**

**Arnaud WILQUIN ayant donné pouvoir à Joël DUQUENOY**

**Monsieur Sébastien DUCHATEAU est nommé secrétaire de séance.**